

Janvier 2023



N° 17



Le petit lafittois

Mairie de Lafitte-Vigordane

1 place du village ♦ 31390 Lafitte-Vigordane ♦ ☎ 05 61 87 83 32

lafitte-vigordane@wanadoo.fr ♦ www.lafitte-vigordane.fr

Édito du maire



Chères Lafittoises, Chers Lafittois,

Voici la nouvelle édition de notre Petit Lafittois, qui vous apportera des informations sur notre village et sur notre action durant les six derniers mois.

L'année 2022 a été jalonnée d'événements inquiétants, parfois tragiques (comme la guerre en Ukraine ou le réchauffement climatique), qui dégradent la situation économique de notre pays et engendrent une flambée des prix de l'énergie et une inflation importante. Dans ce contexte contraint, nous poursuivons notre action au service de notre village en gérant au plus juste le budget communal. C'est dans cet esprit que nous procéderons à la rénovation énergétique de la salle des fêtes. La sobriété énergétique nous conduira également à éteindre l'éclairage public de notre commune la nuit à partir du mois de février.

Heureusement, il y a aussi de bonnes nouvelles !

- ce mois de janvier verra l'installation, dans notre zone de commerces, d'un boulanger qui proposera son pain bio, ses pâtisseries et d'autres types de pain (de l'Ovalie du pain à Carbonne). Je compte sur vous pour lui réserver votre meilleur accueil comme vous l'avez si bien fait pour tous nos autres commerçants !

- la maison des associations ouvrira ses portes d'ici la fin du mois de janvier.

- une réflexion est en cours à propos du réaménagement du parc de la médiathèque.

- le jumelage de notre village avec une commune étrangère (autre projet inclus dans notre programme) sera le fruit d'une réflexion collective.

Pour clore ces quelques lignes, j'adresse mes remerciements à mes adjoints et conseillers municipaux qui m'accompagnent fidèlement, et aux bénévoles de nos associations qui font vivre et animent notre village au quotidien sans compter leur temps ni leur énergie. Ils ont besoin de vous tous pour continuer à porter cette belle dynamique dont nous pouvons tous être fiers !

A chacune et à chacun d'entre vous, je souhaite une très bonne année 2023 !

Karine Brun

SOMMAIRE

Page 3 : Vie Municipale

Page 15 : Vie Sociale

Page 18 : Jeunesse

Page 19 : .. Culture/Sports/Loisirs

Page 22 : Annuaire

Carnet civil

NAISSANCES



- 28/07/2022 : Gina DUFOUR
13/08/2022 : Alma DENOI
11/10/2022 : Luna LERAT GARCIA
22/10/2022 : Noah GARANDEAU

MARIAGES



- 23/07/2022 : Xavier Esposito
Amandine VILLEGGER
27/08/2022 : Stéphane HUGUET
Clémentine COCHELIN
03/09/2022 : Kevin COLLIER
Aurore PAUTONNIER

DÉCÈS



- 09/09/2022 : Odette COSTES

Le résultat du recensement réalisé en 2022 nous a été communiqué :

Au 01.01.2023 : la population totale de Lafitte-Vigordane est de

1245 habitants.



HORAIRES DE LA MAIRIE

Mardi :
8h30 à 12h et 14h à 19h
Mercredi au Vendredi :
8h30 à 12h et 14h à 18h
Samedi :
8h30 à 12h

Budget



UN BUDGET 2022 BIEN CADRE

Après deux années de forts investissements pour la réalisation des commerces et l'aménagement de la Maison des Associations, cette année a été marquée par une pause dans les grandes réalisations.

Nous avons terminé les travaux de la **Maison des Associations** ainsi que son équipement pour un total de **140 533,91 €**.

Des **aménagements extérieurs** ont été réalisés autour des commerces : végétalisation, installation de tables de pique-nique et d'un hôtel à insectes pour un montant de **38 505,98 €**.

Le **groupe scolaire** a toujours toute notre attention, ainsi des **travaux de sécurisation** (changement de vitrerie, installation de capteurs de CO2 ...), de **changement de sol** à l'entrée de la maternelle, ont été effectués pour une somme de **28 127,52 €**.

Pour aider nos enseignants dans leur pédagogie, des tableaux interactifs, du **matériel informatique** leur ont été mis à disposition pour un total de **9 878,80 €**.

Nous nous efforçons, comme tous les ans, d'entretenir notre patrimoine. Les jeux pour **les enfants du Complexe des Pyrénées** ont été changés, des **haies au cimetière** ont été plantées, divers **travaux d'entretien des bâtiments** réalisés (peinture des portes de l'Eglise, réfection de l'assainissement à la Médiathèque, ...) pour un total **15 386 €**.

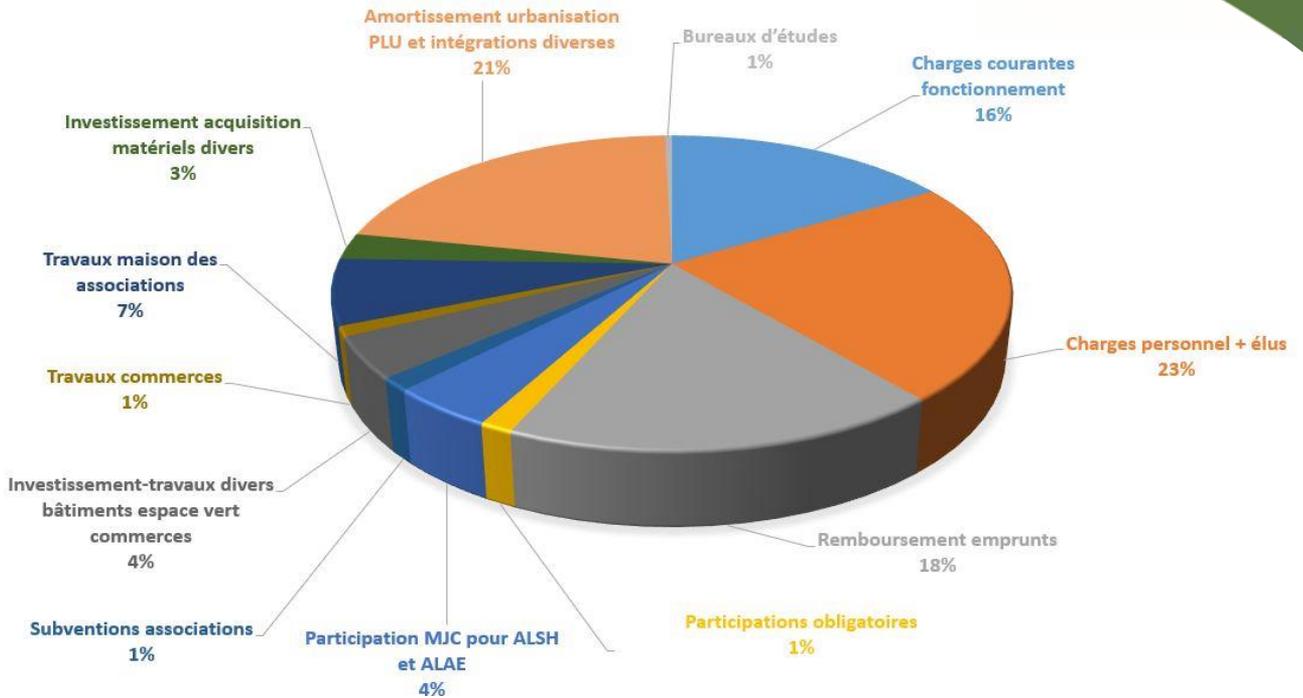
Dans cette année de pause, la **voirie** n'a pas été oubliée et **des travaux de confort** pour un montant de **6 775,70 €** ont permis de boucher quelques trous et de remplacer des bordures défectueuses.

La somme de **4 637,93€** a été utilisée pour acquérir du matériel pour les différents services.

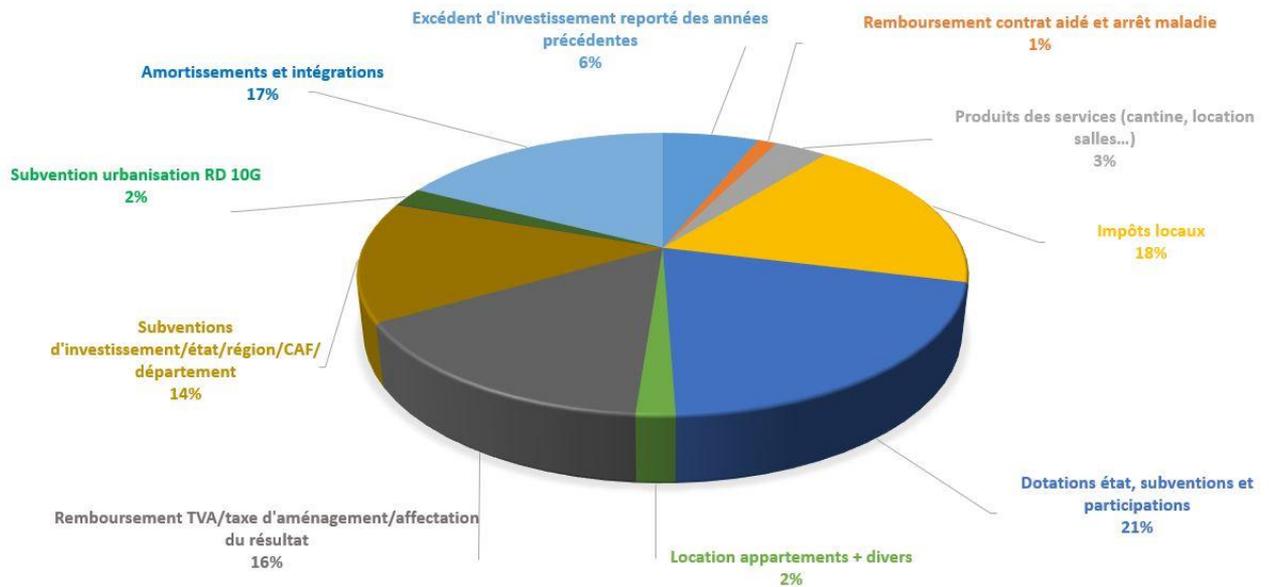
Un autofinancement de **238 778,45 €**, plus **106 355,74 €** de subventions, que nous nous efforçons de rechercher continuellement, ont permis de **réaliser, sans aucune augmentation des taux d'imposition cette année encore, l'ensemble de ces réalisations.**

Budget

DÉPENSES 2022: 1 937 146 €



RECETTES 2022: 2 202 873 €





RADAR PEDAGOGIQUE

En 2018, le SDEGH a implanté 192 radars pédagogiques sur l'ensemble du département de la Haute-Garonne, afin d'aider les communes à faire prendre conscience aux automobilistes de leur vitesse excessive à l'entrée des villages. **L'un de ces radars a été placé à l'entrée de la Route de Carbonne.**

A l'issue d'un partenariat de plus de 40 mois correspondant à la durée moyenne d'amortissement de ce type de matériel, le SDEGH nous a proposé de procéder **au transfert gratuit** de la propriété de ce radar à notre village. Le conseil municipal a accepté la rétrocession de ce matériel, considérant que ce radar a un effet bénéfique sur le contrôle de la vitesse sur cette route.

Désormais, seuls les travaux d'entretien restent à la charge de notre commune.

ACQUISITION D'UN BIEN SANS MAITRE SUR LA COMMUNE

Conformément au code civil (article 713), les biens sans maîtres depuis plus de trente ans appartiennent aux communes sur le territoire de laquelle ils sont situés.

C'est ainsi que la maison située 24 route de Salles est entrée, sans aucun frais, dans le patrimoine communal, suite à la délibération du conseil municipal du 7 décembre dernier.

Ce dernier réfléchit désormais à la destination qu'il souhaite donner à ce bien.



Zone d'activités / Commerces

Notre zone des commerces prend de l'ampleur.

En effet, une **boulangerie-pâtisserie** a ouvert depuis mi-janvier. Nous vous en parlerons plus en détails dans le prochain numéro du Petit Lafittois.

Quant au marché du vendredi, il reçoit désormais un **étal de fruits de mer, plus particulièrement d'huitres**.

Enfin, le truck de **burgers « La soute aux saveurs »** cesse son activité ambulante le lundi soir pour basculer sur une activité sédentaire.

OUVERTURE MARDI 17 JANVIER 8 h
53 A BIS RUE DE LA CHAPELLE - LAFITTE VIGORDANE



| HORAIRES | |
|----------|-----------------------------|
| Lundi | fermé |
| Mardi | 7h00 - 12h30 16h00 - 19h |
| Mercredi | 7h00 - 12h30 16h00 - 19h |
| Jeudi | 7h00 - 12h30 16h00 - 19h |
| Vendredi | 7h00 - 12h30 16h00 - 19h |
| Samedi | 8h00 - 12h30 16h00 - 19h |
| Dimanche | 8h00 - 12h00 |



LE PREMIER ANNIVERSAIRE DES COMMERCES DE LA CHAPELLE

Il y a un an, notre village accueillait, non sans fierté, ses premiers commerces et cabinets de soin.

A cette occasion, le 21 octobre 2022, les commerçants et professionnels de santé, qui se sont baptisés eux-mêmes « La Team Chapelle », en collaboration avec les jeunes de l'EVS, ont proposé une soirée d'anniversaire très festive à tous les Lafittois, venus nombreux, près de 150 personnes. Tapas, punch ou bière artisanale de Peyssies, petit concert du groupe Mokko, et petits spectacles de danse par les commerçants et les jeunes de la TJL (Team Jeunesse Lafitte de l'EVS) tout était prévu pour passer une bonne soirée, sur l'espace vert fraîchement aménagé sur la zone d'activités de la Chapelle.



Tous les bénéfices de cette soirée ont été versés au profit du projet de la TJL « Et si on partait au Japon ? ». Seuls les bénéfices du stand "Octobre Rose" tenu par l'EVS ont bien entendu alimentés la cagnote dédiée à la recherche contre le cancer du sein.

Ce fut donc une très belle initiative que les Lafittois ont beaucoup appréciée. Une première qui appelle une suite... !





BEAUJOLAIS NOUVEAU

La découverte et dégustation du vin nouveau 2022 a failli se faire allongée à l'eau puisque le beau temps n'était vraiment pas au rendez-vous ce jeudi 17 novembre. A l'initiative heureuse de Céline, notre animatrice « es épicerie », la soirée du 3ème jeudi de novembre était consacrée à la dégustation du vin nouveau et des châtaignes grillées sur le parking des commerces. Une très sympathique soirée pour laquelle de valeureux Lafittoises et Lafittois ont bravé vent et pluie afin de s'approprier des senteurs de bananes, de mûres ou encore de bonbons anglais. Nicolas aux « fourneaux » nous a réchauffés de savoureuses châtaignes grillées et les yeux des convives ont fini par briller telle la belle robe rubis de notre Gaillac nouveau qui défend largement sa place aux côtés de son grand frère des Monts du Beaujolais.

Merci Céline, Nicolas et vive le vin nouveau ! (A déguster avec modération, bien entendu)

TJL – TEAM JEUNESSE LAFITTE

La TJL est ravie d'avoir rouvert ses portes en septembre dernier ! La Team Jeunesse Lafitte vit son premier moment magique avec **la fête des commerces**, une association avec la Team Chapelle qui a rempli nos cœurs de joie !

On continue avec un **Halloween** aux couleurs du Loup Garou maquillage, soirée animée par les jeunes chez Louloute ! Les frissons étaient bel et bien au rendez-vous avec Léo, notre terrifiant narrateur. Mais aussi une découverte et un **stage Manga** avec le merveilleux Mang-Ka Hachin, animation gratuite proposée par la Médiathèque Départementale !



Et on finit l'année 2022 avec la magie de Noël : raclette, buffet de Noël, chocolats, maquillage, vidéos et pulls de Noël étaient au rendez-vous !

On se retrouve en 2023 pour un nouvel épisode magique ici même à Lafitte-Vigordane !

Environnement

EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le Conseil Municipal a décidé, dans le cadre des actions en faveur des économies d'énergie, d'éteindre l'éclairage public sur la commune sur une tranche horaire de minuit à 5 ou 6 heures du matin.

En effet des études menées par les opérateurs et les services des collectivités en charge ont démontré qu'il n'y avait pas d'incidence sur la sécurité des biens et des personnes. Certaines communes ont déjà mis en place ce type de mesures incitant notre village à aller dans ce sens.

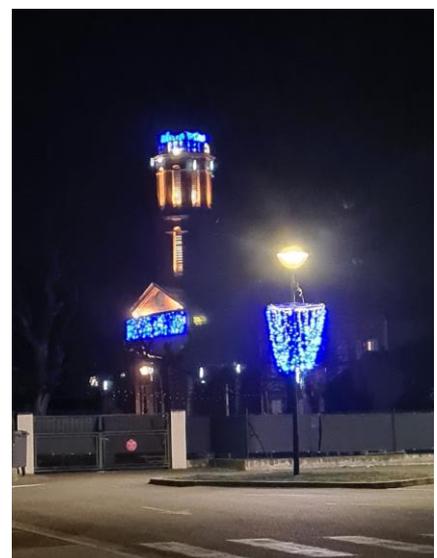
La demande a été transmise au SDHEG (Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne) en charge de cette opération, qui doit concrétiser notre souhait dans les prochains jours.



ILLUMINATIONS DE NOËL

En cette période socialement difficile, la commune a décidé de **lutter contre la morosité quotidienne** et de **conserver l'esprit de Noël** et des fêtes de fin d'année en installant malgré tout les décorations lumineuses dans les rues du village.

Cependant, dans le **respect de la sobriété énergétique** très fortement recommandée par le gouvernement, et afin de limiter les dépenses coûteuses en électricité et la pollution lumineuse, il a été décidé de poser ces guirlandes 15 jours plus tard que d'habitude. En outre, il faut noter que toutes ces décorations lumineuses sont équipées **d'ampoules**



INAUGURATION DU PARC PHOTOVOLTAÏQUE « LE FIBAT »



Le 23 septembre dernier, le **premier parc photovoltaïque** de Lafitte-Vigordane a été inauguré en présence de Madame le Maire Karine Brun, de nombreux élus du territoire et des élèves de l'école élémentaire de notre commune.

La collaboration de la commune et de VALOREM permet à notre village de s'inscrire dans une démarche écologique en matière de production énergétique.

Cette ferme de 10 hectares permettra de produire de l'électricité équivalent à la consommation annuelle de 15 000 habitants (hors chauffage électrique) et d'éviter de rejeter 4 900 tonnes de CO2 dans l'atmosphère.

EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI

Depuis le 1^{er} janvier 2023 le tri de vos emballages se simplifie !

Plus de questions à se poser, maintenant tous les emballages, sans exception, peuvent être déposés dans le bac de tri jaune.

Concrètement voici les nouveaux réflexes à adopter :

1. C'est un emballage ? Je le dépose dans le bac de tri !
2. Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
3. Je dépose mes emballages séparés les uns des autres dans le bac (pas dans des sacs).

EN JANVIER 2023 TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT

EN VRAC
SANS LES LAVER
SANS LES EMBÔTER
SANS RESIDUS

À PARTIR DU 1^{er} JANVIER 2023
JE TRIE EN PLUS !

EMBALLAGES EN MÉTAL

TOUS LES PAPIERS

BIJOUX ALIMENTAIRES

BOUTEILLES, FLACONS ET
ÉCRIS EN PLASTIQUE

EMBALLAGES EN CARTON

TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE

MÉMO-TRI

En
Volvestre

**TOUS LES
EMBALLAGES
ET PAPIERS
SE TRIENT**

À TRIER

**TOUS LES
EMBALLAGES
EN PLASTIQUE,
MÉTAL, CARTON
ET TOUS LES
PAPIERS**



Emballages en plastique



Papiers



Emballages en carton



Emballages en métal

À TRIER

**TOUS LES
EMBALLAGES
EN VERRE**



Bouteilles en verre



Pots, bocaux et flacons en verre

À JETER

Ordures ménagères



Objets en plastique



Vaisselle cassée

LES AUTRES DÉCHETS SONT À APPORTER DANS UN
POINT DE COLLECTE ADAPTÉ

Embellissement

FLEURISSEMENT ET EMBELLISSEMENT DE NOTRE VILLAGE

L'automne est arrivé, et avec lui nous avons mobilisé tous nos bénévoles et élus de la Commission Fleurissement & Embellissement pour réaliser nos plantations d'hiver.

Conscients du réchauffement climatique et de la nécessité de réduire l'arrosage, nous avons planté dans **les bacs avec les fleurs saisonnières des variétés plus résistantes** à notre climat telles que sauges, abélias ou graminées.



Au cimetière, **la haie de lauriers** a été prolongée et d'autres pins parasols ont été plantés pour procurer de l'ombre sur le chemin qui mène au portail de droite. Afin de repousser toute vermine, et en particulier les chenilles processionnaires, des **pièges** ont été posés sur tous les troncs des pins de ce secteur.

Du côté des commerces, **nos plantations ont bien résisté malgré un été très chaud**, 10% seulement vont être remplacés par PAYSAGE D'ANTAN.

Pour poursuivre l'embellissement de l'espace des commerces, un **bel hôtel à insectes** a été réalisé par l'association « LES FOUS DU BOIS », en brique foraine et bois local, qui se fond parfaitement dans cet espace éco-responsable. Vous pourrez découvrir des informations sur cet écosystème sur l'affiche clouée au dos de l'hôtel.





11 NOVEMBRE 1918

La commémoration de la Victoire du 11 novembre 1918 s'est tenue en public. La chorale de Lafitte a interprété la Marseillaise accompagnée des enfants du village et nous nous sommes ensuite réunis autour d'un apéritif.



ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION DES MAIRES RURAUX DE LA HAUTE-GARONNE

Notre commune a été fière de recevoir le samedi 24 septembre l'AG annuelle des maires ruraux en présence de Madame Dominique Faure, nommée en novembre Ministre déléguée auprès du ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité, du préfet, de parlementaires, de maires ruraux du département 31 et d'élus du territoire.



L'occasion d'échanger sur les enjeux qui préoccupent les maires dans la gestion quotidienne de leur commune face à la crise mondiale que nous traversons (environnement, énergie, sécurité, ...).

Des prises de parole engagées et une ministre attentive. Une très belle réussite pour l'association des maires ruraux 31 dont le slogan est

« des maires au services d'autres maires ».



Un peu d'histoire...

MARIE LANNELONGUE A LAFITTE-VIGORDANE

Marie Cibiel est née à Rouen en 1836. Son père, Vincent, né en 1797 à Villefranche de Rouergue, est décédé en 1871, 4 ans avant son propre beau-père Henri Barbet, grand industriel et ancien Maire de Rouen (1789-1875). L'un et l'autre sont à l'origine de la fortune familiale.

Les parents de Marie avaient des attaches à Fabas qui apparaîtront plus loin. Pierre de Rémusat, à l'occasion d'une cure à Luchon, fit la connaissance de Marie, et de sa famille. A une époque, où le formalisme régnait en maître avec la crainte de commettre le moindre impair qui puisse contrarier petits et grands projets, le hasard d'une rencontre pouvait se révéler heureux en laissant les relations personnelles s'exprimer plus naturellement. Marie fut sensible au charme de Pierre et l'approbation des parents, premiers témoins en quelque sorte, arriva vite. Pierre était le fils d'un ancien ministre de l'Intérieur du Roi Louis-Philippe, et M. Cibiel lui-même, avait été un député de la majorité de Guizot. La proximité politique était la bienvenue. Alors que le mariage avait été célébré, le comte de Beaumont écrit à Tocqueville le 6 décembre 1856: «c'est un bon gros mariage d'argent, auquel on ne fait pas autant de sacrifices qu'il arrive quelquefois en pareil cas, car il paraît que la jeune personne est gentille et bien élevée; cependant 20 000 francs de rente en dot, 2 000 000 de francs en un jour, forment le fonds de ses agréments ». Rappelons qu'une rente est un revenu qui se renouvelle chaque année, durablement. D'évidence, Marie était un bon parti....

Il faut savoir que le Comte de Beaumont et Charles de Rémusat étaient cousins germains par alliance, ayant respectivement épousé Clémentine de Lafayette et Pauline de Lasteyrie, l'une et l'autre petites filles du grand Lafayette.

Le comte de Beaumont entretenait une correspondance avec Tocqueville, lequel était un ami de Charles de Rémusat. Le mariage de Pierre de Rémusat pouvait donc intéresser Tocqueville.



Que la fortune, présente et espérée, de Marie ait agi sur Pierre de Rémusat à l'égal d'un « charme magique » n'est pas douteux. Une lettre de son frère Paul à leur père n'élude pas le sujet, le 6 mars 1861, Paul écrit : « Pierre a beau dire que lui aussi quand il a vu sa femme à Luchon la trouvait trop laide, je ne suis pas sûr de changer si vite d'opinion. Paul de Rémusat avait été l'objet d'une allusion de M. Cibiel pour devenir son gendre, en épousant Claire, la sœur de Marie. Cette allusion faite à Marie ne fut donc pas suivie d'effet. Paul, amoureux des belles choses et des belles femmes, et qui fut l'amant chéri de Sarah Bernhardt, laquelle en parle comme d'un homme intellectuellement séduisant n'aurait pas succombé à l'intérêt financier.

Pierre aurait changé d'opinion, séduit par la beauté morale et spirituelle de son épouse, dont la piété, la générosité sans arrière-pensée, la bonté naturelle s'exprimaient inépuisables comme l'eau jaillissant d'une source. Ces premières années s'écoulèrent dans une vie plus que confortable, alors que pointait sans doute, l'inquiétude de n'avoir pas offert d'enfant à son époux. En effet, 5 années s'étaient écoulées...

Marie, veuve à 25 ans

Le 13 janvier 1862 est un jour fatal. Au cours d'une promenade à cheval dans le Bois de Boulogne, Pierre est désarçonné, chute et perd la vie. Marie est veuve. Elle a 25 ans.

7 mois plus tard, le 3 août 1862, le Conseil Municipal de Lafitte, est réuni extraordinairement, en vertu d'une lettre de M. le Sous-Préfet du 2 Août. Cette demande du Sous-Préfet montre l'importance de la requête, et il prend connaissance de la lettre de Marie transmise par le Sous-Préfet.

Marie « demande à obtenir l'autorisation de faire rectifier à ses frais une partie du chemin communal qui traverse un terrain acquis à la Commune et sur lequel Madame de Rémusat à l'intention de fonder un établissement charitable. Le Conseil, considérant que l'échange projeté est avantageux pour la Commune puisque le chemin aura une direction plus directe... ».

Cet échange permettait à Marie d'augmenter la surface de son futur établissement, et à la Commune, par le futur chemin de la Mine, de passer plus directement de la Route de la Chapelle au chemin de la Dourdouille.

On note que « l'établissement charitable » n'est pas encore une école pour les filles, mais l'idée est dans l'air. On est sous l'empire de la loi Falloux qui sur ce point n'a pas modifié la Loi Guizot.

Celle-ci rend obligatoire une école de garçons dans toutes les Communes de 500 habitants, la création d'une école de filles étant obligatoire dans les Communes de 800 habitants.

Avec plus de 500 habitants, Lafitte se devait d'avoir une école de garçons, mais avec moins de 800, Lafitte échappait à l'obligation d'entretenir une école de filles.

L'école des filles, le Couvent

Marie Cibiel de Rémusat s'engageait doublement puisque Fabas tout comme Lafitte aurait son école de filles.

A Fabas, il fallait acheter une maison et à Lafitte, construire l'école sur l'emplacement de La Chapelle, détruite à la Révolution.

Pour avoir le personnel enseignant, elle se tourne vers les Sœurs de la Sainte Famille à Villefranche de Rouergue, pays d'origine des Cibiel qui y restent très influents.

Cet engagement sans limite de durée d'une jeune veuve de 26 ans, même riche, emporte l'admiration la plus vive. Imaginons le comportement d'une jeune femme d'aujourd'hui, et constatons les différences ! Aurait-elle les mêmes préoccupations ?

Francine Loumède (née en 1882), ma chère grand-mère, qui fut élève au Couvent autour des années 1890, me rapportait les propos de Madame de Rémusat tenus vers 1862, avec de la part de Francine, la certitude de rapporter une intangible vérité vraie :

« Les garçons vont à l'école, pourquoi les filles n'iraient-elles pas ? »

Cette conviction qui avait guidé Marie au cours de sa vie de jeune épouse, était devenue un engagement plus exigeant avec son veuvage. Elle affirmait sa solidarité avec toutes les femmes. Quelle fut sa vie dans les années qui suivirent ? Pour l'essentiel, elle vécut à Paris dans son hôtel particulier de la Rue Gabriel. Marie devait venir à Lafitte et à Fabas pour suivre la vie de ses écoles, encourager les maîtresses et les élèves. Je n'ai pas su interroger ma grand-mère. (Ne suivez pas mon exemple, interrogez vos parents et grands-parents, ils connaissent plein d'histoires !)

A suivre ...



Le chemin qui délimitait l'emplacement n° 372 a été acquis par Marie de Rémusat après un échange avec le futur chemin de la Mine, tracé au crayon.

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

UN APRES-MIDI FEERIQUE !

Ravis, des étoiles plein la tête, les yeux illuminés de couleurs, la cinquantaine de Lafittoises et Lafittois et leurs enfants a été éblouie, ce dimanche 11 décembre, au **Cirque de Toulouse**, par la virtuosité du jongleur, les prouesses des différents acrobates, le charme et l'élégance des danseuses.

Les pitreries des clowns ont fait retentir leurs rires jusqu'à un magnifique final où tous les artistes sont venus les saluer. A quand la prochaine sortie ?

Ce sera, **le 21 janvier, à l'occasion du Festival des Lanternes de Montauban.**



REPAS DES AINES

Ce sont près de cent convives qui, ce samedi 17 décembre, ont pu déguster, à l'occasion du **traditionnel repas de Noël réservé à nos aînés**, un délicieux menu préparé par le traiteur « La Gourmandière ». Ce moment de convivialité, riche en retrouvailles, s'est terminé par un **récit de chansons françaises** concocté par Jean ANDREU chanteur à voix. Vivement l'année prochaine !



Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel.
Il ne sent rien et ne se voit pas.



PLAN GRAND FROID

Dans le cadre du dispositif saisonnier "grand froid" nous vous rappelons que la mairie tient un registre des personnes âgées ou handicapées qui, à leur demande, peuvent s'y inscrire, tout au long de l'année. Ainsi, en cas de vague de froid (tout comme en période de canicule l'été), nos services peuvent s'assurer de la bonne santé des personnes vulnérables résidant sur notre commune.

Pour toute inscription, il vous suffit de contacter la mairie au 05 61 87 83 32.

Les actions de L'Espace de Vie Sociale

Soirée « Team Chapelle »



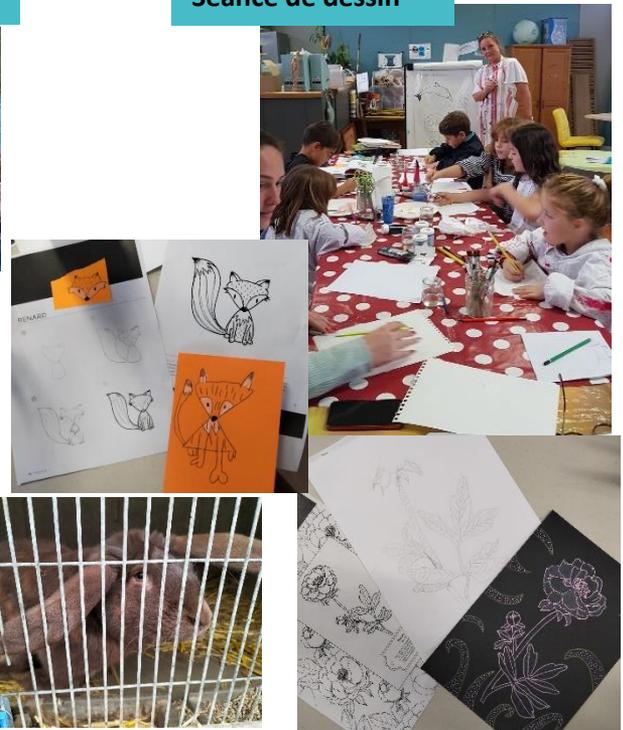
Sortie à Toulouse : à la découverte de la ville



Petite enfance : dans les vergers du coin ! Cueillette pommes, kiwis et histoires et éveil musical en pleine nature !!



Séance de dessin



Découverte des lapins géants de Caroline et Antoine.
Puis goûter dans le jardin médiathèque



Engagement pour octobre rose : marché de Carbone.



Sortie jeu au château de la Terrasse : Escape bag.



Un conseiller vous accompagne gratuitement pour toutes problématiques liées au numérique.

Pour prendre rendez-vous ou vous inscrire à des ateliers, n'hésitez pas à le contacter au 06.11.02.50.57 ou par mail : conseiller.numerique@cc-volvestre.fr



ACCUEILLIR UN VOLONTAIRE SNU

Le Service national universel qu'est-ce que c'est ?

UN PARCOURS CITOYEN EN 3 ÉTAPES

Le Service national universel (SNU) s'adresse à tous les jeunes Français de 15 à 17 ans qui souhaitent s'investir dans une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale. Il comporte un séjour de cohésion et une mission d'intérêt général. Chaque jeune peut ensuite poursuivre une période d'engagement s'il le souhaite.

4 OBJECTIFS POUR ÊTRE ACTEURS DE SA CITOYENNETÉ

- Faire vivre les valeurs républicaines
- Renforcer la cohésion nationale
- Développer une culture de l'engagement
- Accompagner l'insertion sociale et professionnelle

3 ÉTAPES COMPLÉMENTAIRES

1

Séjour de cohésion

- ✓ 2 semaines
- ✓ dans un autre département

2

Mission d'intérêt général

- ✓ 84 heures réparties au cours de l'année
- ✓ près de chez soi
- ✓ l'année qui suit le séjour de cohésion

3

Engagement volontaire

- ✓ partout en France ou dans le monde selon les dispositifs
- ✓ entre 16 et 25 ans

Accueillir un volontaire en mission d'intérêt général dans votre structure

Dans le cadre de la mission d'intérêt général, le volontaire SNU participe aux actions de la structure d'accueil. C'est l'occasion de participer à un service rendu à la société dans différents secteurs d'activité et de mesurer les valeurs de l'engagement et du bénévolat. Il pourra ensuite, s'il le souhaite, prolonger son engagement dans la structure à travers d'autres dispositifs comme le Service civique ou la Réserve civique.



POURQUOI ?

Par leur vitalité et leur ancrage territorial, les organisations publiques ou associatives sont des **partenaires privilégiés** pour la réalisation des missions d'intérêt général et plus largement pour la réussite de l'ensemble du dispositif.

Le SNU constitue, pour les associations, une occasion de rencontrer les jeunes et de mobiliser ainsi les bénévoles de demain.



QUELS TYPES DE MISSIONS ?

- L'appui à l'animation d'une opération ;
- l'organisation d'un projet ;
- l'aide à l'accueil ;
- l'organisation d'événements culturels ou sportifs ;
- la participation à des chantiers de restauration du patrimoine, à des missions en faveur de l'environnement, auprès de personnes vulnérables, etc.



QUELS DOMAINES ?

Solidarités, santé, éducation, culture, sport, environnement et développement durable, citoyenneté, etc.



COMBIEN DE TEMPS ?

Pour une durée minimum de **84 heures** à réaliser dans l'année qui suit le séjour de cohésion.

Retrouvez toutes les informations utiles et proposez une mission d'intérêt général (MIG) sur :

www.snu.gouv.fr/structures



RAMASSAGE SCOLAIRE

Suite aux nombreux problèmes de transport constatés en ce début d'année scolaire (pas de passage, erreur d'itinéraire, mauvais horaires...), les plaintes ont été transmises auprès des services en charge des transports scolaires.

En retour, la société ORTET nous a fait part de ces difficultés sur les lignes **S2232** (Collège du Fousseret) et **S1066** (Lycée de Cazères) car elle n'a plus de chauffeur. Pour assurer le service elle a recours à son équipe de conducteurs tourisme. Parfois, ces derniers n'ont pas le temps de repérer la ligne la veille, et les plans n'étant pas assez précis les erreurs surviennent.

La société de transport a dû aussi faire face à des arrêts maladie de dernière minute, avec des remplacements tout aussi soudains.

Néanmoins, ils nous assurent qu'ils travaillent quotidiennement à l'amélioration de cette problématique.

CENTRE DE LOISIRS LE MERCREDI A LAFITTE-VIGORDANE !

Depuis la rentrée scolaire 2022, la commune propose, en partenariat avec la MJC de Carbonne, un centre de loisirs, le mercredi, dans les locaux du groupe scolaire Michel Colucci.

Dès leur arrivée, possible à partir de 7h30, les enfants ont un temps pour jouer librement, ou prendre un petit déjeuner fourni par les parents. Ensuite en milieu de matinée, différents ateliers au choix leurs sont présentés jusqu'au second temps libre en fin de matinée.

Après la pause déjeuner durant laquelle maternelles et élémentaires sont séparés, les enfants retournent en temps libre en activités calmes.

En début d'après-midi certains enfants sont en activité pendant que les plus jeunes font la sieste. Puis en milieu d'après-midi, les enfants goûtent puis vaquent à leurs occupations en attendant leurs parents.

Les activités consistent beaucoup en des jeux coopératifs/sportifs et des activités manuelles et une fois par mois, le mercredi "suivi" permet aux enfants de proposer et choisir leurs activités.

Les parents apprécient énormément cette option qui ne les oblige plus à trouver une solution de garde ou de transfert vers les autres centres de loisirs de Carbonne ou Saint-Elix, le mercredi, pour leurs petits.



NOTRE ECOLE

Notre groupe scolaire a malheureusement perdu, de nouveau, une classe en cette rentrée 2022, l'école élémentaire comporte désormais 3 classes mixtes. Quant à l'école maternelle, **une nouvelle ATSEM à mi-temps** lui a été attribuée afin d'aider les ATSEM déjà en place, en particulier avec les très jeunes enfants, puisque l'école est devenue obligatoire dès l'âge de 3 ans.



D'autre part, des travaux ont été entrepris. **Une nouvelle fontaine** a été installée dans les toilettes, et **les sols du hall et de la salle de motricité** de la maternelle ont été remplacés.

Foyer Rural

NOUVELLE EDITION DU MARCHÉ DE NOËL A LAFITTE-VIGORDANE !

Après 2 ans d'absence, notre désormais traditionnel Marché de Noël s'est tenu début décembre au complexe des Pyrénées, superbement décoré. Tout le monde était au rendez-vous ! Les artisans et producteurs locaux, ravis de présenter leurs nouvelles créations et produits gastronomiques : la buvette de Noël avec le vin chaud, le chocolat chaud, les crêpes et petites gourmandises, les activités de Noël pour les enfants telles que maquillage et photos avec le Père Noël.



Mais surtout ce fut **une organisation au cordeau, gérée par l'EVS, et la TJL, en collaboration avec les bénévoles de la médiathèque**, afin d'animer la journée par un spectacle dansant des petits au Père Noël, et de vendre des biscuits et décorations de Noël toujours avec l'objectif de financer leur challenge "et si on partait au Japon ? ". Une très belle journée qui a officiellement lancé les festivités de Noël dans notre village !

**DANSE AFRICAINE**

Festival Lafitt'en Afrik, encore un très beau succès cette année !!! Bravo à tous !

La 9^{ème} édition de Lafitt'en Afrik aura lieu les 9, 10 et 11 juin 2023.

Le festival ouvrira ses portes le vendredi soir avec des animations et des concerts.

Venez découvrir les animations de rue, participer aux stages de danses, flâner sur le marché artisanal, et déguster les plats proposés par les nouveaux restaurateurs. Des animations spéciales sont prévues pour les enfants ainsi que des démonstrations de danses... et des surprises !!!

**PILATES & ZUMBA**

Pour clôturer 2022, le foyer rural avec les adhérentes du Pilates ainsi que Nathalie Despas, leur coach, ont organisé le lundi 12 décembre une collation « auberge espagnole ». Les préparations maison ont été dégustées dans une joyeuse ambiance qui reflète bien le succès de ce cours, pas moins de 25 personnes l'ayant rejoint cette année.

Quant à la zumba, un sympathique apéritif avait été organisé par Carmen, responsable de la section, le mercredi 14 décembre, pour les adhérentes et leur coach Audrey Poite, afin de fêter l'arrivée de Noël et le succès de cette reprise de l'activité.

Une belle dynamique associative et sportive reprend dans le village !





RESPIRATION CONSCIENTE

Une nouvelle section du foyer rural prend doucement sa place : la respiration consciente !

C'est un art martial doux, une pratique qui consiste à se concentrer pleinement sur sa respiration, à apprendre à connaître son rythme respiratoire et ainsi le développer, à apprendre à gérer son stress, ses angoisses...

Cette pratique se déroule dans le calme et la relaxation, les postures sont accessibles à tous et à tout âge. La méditation fait aussi partie de la pratique, chacun à son rythme. Venez essayer les cours d'Anthony, au Complexe des Pyrénées, les jeudis de 19h30 à 20h30.

SCRAPBOOKING

Reprise des ateliers adultes tous les mardis soir de 20h30 à 22h30.

Ateliers de loisirs créatifs enfants avec Créabidule un samedi par mois de 9h30 à 12h.



CREATION D'UNE SECTION VTT !



Si vous êtes intéressé(e) par la pratique du VTT en sport loisir : c'est ici que ça se passe !

Le but est de se retrouver et de pouvoir rouler à plusieurs **le samedi et/ou le dimanche** dans l'effort (un peu quand même !!!) et la bonne humeur (surtout !!!).

Les randonnées (en local ou périmètre départemental) seront à définir en fonction du niveau des participants (et de la météo !!).

Un VTT, un casque et l'envie de pédaler : rien de plus.

Pour vous inscrire ou obtenir des informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter Benoît à l'adresse du Foyer Rural de Lafitte-Vigordane : lafittois@free.fr.

Médiathèque

VERNISSAGE

La médiathèque a ouvert ses portes le 30 septembre durant deux mois pour le vernissage des œuvres de la peintre lafittoise Nicole SAUNIER.

La soirée a été animée en musique par le groupe Pbee's.



FORUM DES ASSOCIATIONS

C'est le samedi 3 septembre que s'est tenu notre traditionnel forum des associations. Dès dix heures, le foyer rural et toutes ses sections (la Parenthèse, la danse africaine, la respiration consciente, la zumba, la gym/pilates, Ldanse, le Tir à l'arc, le scrapbooking) ainsi que le Foot Loisir Lafittois,

Lafitt'pétanque, la chorale au Chœur du son, Elixir Music et la Médiathèque, ont accueilli dans les locaux de la Maison des Associations, ouverte à cette occasion, de nombreux Lafittoises et Lafittois venus faire leur « marché » d'activités culturelles et/ou sportives.

Cette matinée de convivialité s'est terminée par l'apéritif d'accueil des nouveaux Lafittois venus découvrir nos nombreuses associations.



LAFITT'EN CHŒUR

Le week-end des 26 et 27 novembre, l'association « Au Chœur du Son » a clôturé, avec un bel enthousiasme, la 4ème édition de son festival Lafitt'en Chœur.

La fête a commencé le samedi avec une soirée karaoké endiablée, au cours de laquelle chacun a pu exprimer ses talents de chanteur après avoir dégusté un succulent couscous.

Le dimanche s'est tenu un concert exceptionnel avec, en première partie, la chorale lafittoise en belle forme, qui a interprété une quinzaine de titres ainsi que quelques nouveautés qui ont ravi les fidèles supporters lafittois. Puis le Hot club de Toulouse a déroulé un programme Jazzy, Soul, Rock, avec une chanteuse au top et un couple de danseurs be-bop qui encouragea quelques danseurs de la salle à faire de même.

Il est à regretter que les Lafittoises et les Lafittois manquent un peu à l'appel de ce type de spectacle qui, aux dires de tous les participants venus de Bérat, Gratens, Toulouse, Carbonne, ... était de très bonne facture. Rendez-vous donc en 2023 !



LE BUREAU DU COMITE DES FETES SE RENOUVELLE

1er président du comité à sa création en 2014 Mickael a choisi de prendre un peu de recul et du temps perso. On l'espère pour quelques temps seulement 😊

Aujourd'hui le bureau composé de Cécile, Nicolas, Rémi, Florian, Ludovic, Roméo et surtout des bénévoles du comité des fêtes avec des nouveaux, des anciens, des jeunes et moins jeunes sont heureux de pouvoir vous convier le 18 mars à leur première soirée sous le signe de la Saint Patrick. La fête locale aura lieu le Week end du 11-12-13 Aout avec le retour des jeux inter-quartiers.

Une réunion d'information aura lieu bientôt dans le village.

Le comité des fêtes reste ouvert et à l'écoute de toutes les personnes de bonne volonté voulant le rejoindre.

Toute l'équipe se joint à moi pour vous souhaiter une très belle année 2023 festive, conviviale et joviale.

A très vite.

Nicolas.

LES COMMERCES

Restaurant

Chez Louloute.....2 Place du village
05 61 97 69 59
<http://chez.louloute>

Pizzeria

Pizza Loah.....53 Rue de la Chapelle
06 31 30 54 00
<https://www.facebook.com/PizzaLoah/>

Boulangerie-Pâtisserie

Macarel.....53 Rue de la Chapelle

Producteur de canard gras

La Ferme du loup.....Chemin d'Escapule
06 17 25 08 09
<https://www.facebook.com/La-Ferme-du-Loup-455321244653372/>

Maison d'hôtes

Les Granges de Jules 6 All. Charles de Rémusat
07 68 85 67 54
<http://www.lesgrangesdejules.fr>

LA SANTE

Infirmières/Auxiliaires de Vie

Cathy MALLEJAC / Valérie BROTONS/ Valérie JULIA
.....23 Chemin de la Carrère, Peyssies
06 08 48 23 25

Orthophoniste

Agnès MARCONNET.....53 Rue de la Chapelle
06 14 74 28 97

Ostéopathe

Maxime CHAMBAUD.....53 Rue de la Chapelle
(RDV sur Doctolib) 06 21 60 68 50

Psychologue

Carole SAINSAUVE.....53 Rue de la Chapelle
06 28 25 15 26

Sage-Femme

Céline CAILLAUD.....53 Rue de la Chapelle
06 68 76 48 09

Sophrologue

Céline DESHAYES.....4 Rue des écoles
06 63 63 33 94
<https://www.celinedeshayes-sophrologie.fr/>
L'Atelier Sophrologie.....4 Place du village
06 07 54 24 28

Kinésologue

Emmanuelle BOISSELEAU.....4 Place du village
06 31 82 83 36
<https://www.kinesiologue-lafitte.com/>

Fabienne PREVOST-PEDOUSSAUT

4 Place du village
06 67 80 10 55
<https://www.praticienne-en-kinesiologie31.fr/>

Hypnothérapeute-thérapeute couple et famille

Yoann PUYOULET.....4 Place du village
06 44 93 23 65
<https://www.puyouletyoann-colibris.fr/>

Energéticienne - Reiki

Florence GOUAZE.....4 Place du village
06 32 76 32 93

Psychomotricienne

Céline JAOUEN.....activité à domicile
06 29 17 77 26

LES ARTISANS

Agence immobilière

BSK IMMOBILIER.....06 62 57 07 01
<https://bskimmobilier.com/gabrielle-massot-3270>

Architecture, suivi de chantier, Evènementiel

DECAMETRE.....06 85 30 70 52

Coiffure

ISANAT.....53 Rue de la Chapelle
05 61 87 40 55

COIFFURE MURIEL.....à domicile
06 81 44 41 23

Conseil en immobilier

PROPRIETES PRIVES.....06 72 48 38 99
<https://proprietes-privées.com>

Couture creation de vêtements

LYDIA COUTURE & CREATION..13 Rue de la Chapelle
06 71 97 32 03
<http://lydiacouture.fr>

Ebénisterie/Agencement

AU FIL DES BOIS SARL.....59 Chemin de la grave
06 09 20 38 30

Elagage, entretien jardin, service forestier

ARIZE ELAGAGE.....8 Rue du Charron
06 12 21 06 37
<https://arizeelagage.site-solocal.com>

Electricien

David AMARAL.....8L Route de Salles
06 86 93 38 77

Willian CASOROLI.....21 Chemin de Clavère
05 62 87 09 79

DB SAT.....7 Chemin de la Grave
06 09 72 38 32

Electricien Plomberie Climatisation

Thierry COSTAGLIOLA.....13 Rue de la Chapelle
06 85 26 96 05

Entretien matériel motoculture

Laurent LAGUENS.....6 Rue du Lavoir
06 20 07 61 50

Informatique

Développeur Web

Marvin MASSOT.....06 14 98 51 84
<https://astralweb.fr>

Dépannage informatique

DEPADO.....43 Chemin de la Grave
06 10 76 82 65
<http://depado.fr>

Maçonnerie

Quentin COUEFFE.....4 Allées de Rémusat
06 10 76 82 65

Massage, épilations

NATUR'ELLE & ZEN...Secteur Route de Carbonne
06 16 30 12 06
<https://naturellezen.business.site>

Pension Canine

LA ROSERAIE.....21 Chemin de la Gestère
06 50 15 43 16

Prestations administratives/comptables

Laure LATAPIE.....14 Route de Saint-Elix
06 73 46 80 89

Rénovation immobilière

ARTIRESO.....2 Rue de la Chapelle
06 60 05 20 73

Stockage de Céréales

AGRI STOCK 2000 SARL.....99 Route de Marignac
06 80 23 0587

Terrassement/Assainissement

ALTIE TERRASSEMENT.....3 Chemin de Milhat
05 61 87 00 07
<https://altie-terassement.fr>

CHAMPAGNE TP SARL.....Route de Marignac
05 61 98 66 85

Traitement et élimination des déchets dangereux

EOVAL SASU.....1 La Fibat
<https://sarpi.veolia.fr>

Transport de personnes

TAXI FRANCOIS.....13 Chemin de Milhat
06 60 10 53 69

Vente de bois

TOUT AU BOIS.....61 Chemin de la Grave
06 82 83 60 38

INFOS

PRATIQUES



TARIFS DE LOCATION COMPLEXE DES PYRÉNÉES : GRANDE SALLE – 250 personnes

Week-end (Vendredi soir au Dimanche midi) :

Lafittois : 300 € (hiver) / 200 € (été)

Non Lafittois : 600 € (hiver) / 500 € (été)

Associations Lafittoises : gratuit

Associations non Lafittoises : 600 € (hiver) / 500 € (été)

Semaine : Soirée (18h à 18h) ou (12h à 12h) :

Lafittois : 150 € (hiver) / 100 € (été)

Non Lafittois : 300 € (hiver) / 200 € (été)

Associations Lafittoises : gratuit

Associations non Lafittoises : 300 € (hiver) / 200 € (été)

Semaine (Journée de 9h à 19h) :

Lafittois : 100 € (hiver) / 75 € (été)

PETITE SALLE – 50/60 personnes

Week-end (Vendredi soir au Dimanche midi) :

Lafittois : 150 € (hiver) / 100 € (été)

Non Lafittois : 200 € (hiver) / 150 € (été)

Associations Lafittoises : gratuit

Associations non Lafittoises : 200 € (hiver) / 150 € (été)

Semaine (Journée de 9h à 19h) :

Lafittois : 75 € (hiver) / 50 € (été)

Semaine (Journée de 9h à 16h30) :

Entreprises : 250 € (hiver) / 250 € (été)



NUMEROS D'URGENCE

- Police Secours : 17

- Pompiers : 18

- Samu : 15

- Numéro d'urgence européen : 112

- Médecin de garde : 3966

- RésoGardes (Pharmacie de garde) : 3237

- Gendarmerie du Fousseret : 05 61 98 50 17



NUMEROS UTILES

- ERDF Électricité dépannage : 09 72 67 50 31

- GRDF Urgences et dépannage Gaz : 08 00 47 33 33

- SIECT (Syndicat Intercommunal des Eaux des Coteaux du Touch) : 05 61 56 00 00

